

40. RIMOUSKI qui se compose:

- a) Du comté de Rimouski;
- b) De la partie du comté de Témiscouata comprise dans les municipalités de Bégon (St-Jean-de-Dieu), Ste-Françoise et Trois-Pistoles (ville et paroisse).

41. ST-JEAN-IBERVILLE qui se compose:

- a) Du comté de St-Jean, à l'exception de la partie comprise dans les municipalités de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, St-Bernard-de-Lacolle et le village de Lacolle;
- b) Du comté d'Iberville;
- c) Du comté de Napierville.

42. ST-HYACINTHE-BAGOT qui se compose:

- a) Du comté de St-Hyacinthe à l'exception de la partie comprise dans les municipalités de St-Barnabé, St-Bernard, partie méridionale, St-Jude-de-St-Ours, St-Charles, St-Denis-de-la-Rivière-Chambly et des villages de St-Charles et St-Denis;
- b) Du comté de Bagot;
- c) De la partie du comté de Rouville comprise dans les municipalités de St-Césaire (paroisse et village), St-Paul-d'Abbotsford, St-Ange-Gardien et le village de Canrobert.

43. SHEFFORD qui se compose du comté de Shefford y compris la ville de Granby.

44. SHERBROOKE qui se compose du comté de Sherbrooke, y compris la cité de Sherbrooke mais excepté la partie dudit comté contenue dans les municipalités de Waterville et Compton (township et village).

45. STANSTEAD qui se compose du comté de Standstead, sauf ce qui dudit comté est compris dans cette partie de la municipalité de St-Herménégilde située dans le township de Hereford.

46. TÉMISCOUATA qui se compose du comté de Témiscouata, à l'exception de la partie dudit comté comprise dans les municipalités de Notre-Dame-du-Portage (complète), Bégon, St-François, Trois-Pistoles (ville et paroisse).

47. TROIS-RIVIÈRES qui se compose:

- a) De la partie du comté de St-Maurice comprise dans les municipalités de Pointe-du-Lac, La-Pointe-du-Lac (Visitation), Ste-Anne-de-Yamachiche, St-Barnabé-de-Gatineau, St-Etienne-des-Grès, St-Sévère, le village de Yamachiche et l'île Potherie;
- b) De Notre-Dame-des-Trois-Rivières et de la cité des Trois-Rivières.